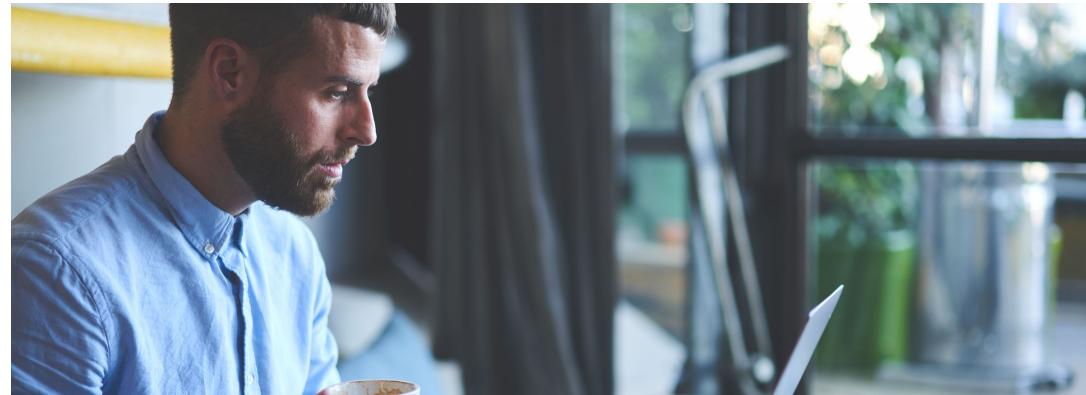


Votre CFE-CGC à votre écoute



24/07/2025

AVIS

CFE-CGC AG2R

Impacts sociaux du déploiement de la plateforme OSP

(Originateur Santé
Prévoyance)

Le déploiement de la plateforme OSP, qui s'inscrit dans le programme plus large de la plateformisation, va s'effectuer en paliers successifs, dont le 1er est la bascule au 1er janvier 2026 des contrats de la CCN ETT dans le nouveau système de gestion. C'est donc l'objet de cette consultation et nous avons bien noté que nous serons consultés, au fur et à mesure, sur toutes les autres étapes du projet.

Si aujourd'hui tous les salariés impliqués dans la construction de ce nouvel écosystème sont fortement mobilisés, l'échéance du 1er janvier reste un objectif ambitieux au regard de tous les travaux qu'il reste à mener.

Certes, nous en sommes bien conscients, ce constat s'explique par la complexité d'ensemble, notamment en termes de coordination des équipes. Et c'est pourquoi, à juste titre, nous avions alerté plusieurs fois sur nos craintes de ne pas voir tous les édifices du chantier aboutir au même rythme avec, en ligne de mire, la nécessité de mettre en place des solutions palliatives, ce qui va engendrer de nouveaux coûts et une charge de travail supplémentaire à intégrer pour les salariés. Mais peut-être aussi faut-il s'interroger, pour les prochaines phases, sur l'importance d'une meilleure communication bien en amont pour s'assurer que les attendus de chacune des briques sont bien pris en compte.

Sur les impacts sociaux, nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points :

- Le déploiement de la CCN ETT sur les sites de Levallois et Mons va produire une surcharge de travail en phase de démarrage qu'il faudra bien accompagner et compenser dans le temps pour ne pas dégrader, plus que de raison, les délais clients. Nous soulignons, à ce sujet, le renfort externe prévu en mutualisation nationale, qui est une bonne idée pour ne pas créer de charge de formation dans les CG déployés. Mais nous veillerons à ce que le dispositif soit suffisant en effectifs et en durée.

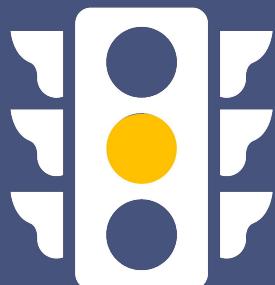
- Le plan d'accompagnement est une étape cruciale pour la réussite du projet. Nous saluons la mise en place d'une académie de formations interne, à destination des conseillers gestionnaires qui bénéficieront de parcours de formation dédiés en présentiel alliant théorie et pratiques. Mais au-delà, il faudra mettre en place tout un dispositif d'accompagnement post formation pour qu'ils ne se retrouvent pas en difficulté, en réel, dans leurs missions quotidiennes de gestion des dossiers.
- La communication sur l'avancement, majoritairement à destination des équipes projet jusqu'à présent, devra être élargie à l'ensemble des salariés concernés en assurant une transparence régulière sur les impacts potentiels et les mesures d'accompagnement prévues, mais aussi en recueillant, comme cela a déjà été fait au travers du dernier sondage, les retours sur leur perception du projet.
- Les Risques Psychosociaux, risque majeur sur un chantier de cette ampleur, ont été pris en compte par la mise en place de mesures de prévention. Nous serons particulièrement attentifs à ce volet et nous nous assurerons que des actions concrètes et adaptées aux besoins des salariés sont réellement mises en œuvre.

La CFE-CGC assume ses responsabilités de défense des conditions de travail des salariés tout comme elle assume sa responsabilité face à la nécessaire évolution de leur environnement de travail.

Même si aujourd'hui, nous ne sommes pas totalement rassurés sur les échéances annoncées, nous soutenons l'ambition portée par ce projet OSP et plus encore nous saluons tout le travail réalisé par les salariés impliqués sur ce dernier.

En gardant à l'esprit la plus grande vigilance que nous devrons porter au déroulement des différentes étapes du projet, la CFE-CGC s'abstient.

Votre **CFE-CGC AG2R**



Suivez nous !

